

Séance ordinaire du 8 mars 1843

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN**DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE**

DES

SCIENCES NATURELLES.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 1843.

Présidence de M. Hollard.

M. le docteur *M. Mayor* lit un *mémoire sur une nouvelle manière d'opérer des sections* à la fois nettes et rapides, en plaçant la partie à retrancher sur un billot et en frappant d'un coup subit l'instrument tranchant placé au lieu convenable. Une tumeur cancéreuse a été le premier cas où ce nouveau mode a été appliqué : cet essai a parfaitement réussi.

M. *Hollard* lit une note *sur la structure de l'épiderme*. En 1840 il s'était livré à des recherches microscopiques sur *l'épiderme des grenouilles*, qui le tentèrent d'établir un rapprochement entre les plaques polygonales de l'épithélium cutané des *Batraciens* ou *Reptiles nus* et les écailles des vrais *Reptiles*.

« Tandis que j'interrogeais, dit-il, inutilement sur ce point les travaux des observateurs français, je fus tiré de peine par les physiologistes allemands, et je trouvai que le fait particulier qui venait de m'être révélé par mon microscope, n'était qu'un détail d'un fait général passé aujourd'hui à l'état de théorie positive chez ceux de nos confrères

d'outre-Rhin qui s'occupent d'anatomie générale. Henle a démontré que les compartiments de l'épiderme sont des vésicules aplaties, que ce caractère est celui de tout épithélium ; qu'ainsi ces couches superficielles de l'animal, regardées jusqu'à ces derniers temps comme sécrétées, comme une sorte de revêtement inorganique, sont bien réellement d'origine organique. Enfin Henle s'est trouvé conduit par ses observations à considérer la forme vésiculeuse comme la forme élémentaire du tissu animal ; par forme vésiculeuse il faut entendre la forme creuse en général, car la configuration particulière des vésicules varie avec chaque tissu, selon chaque région, et conformément aux fonctions à remplir. Les vésicules épidermiques, par exemple, sont aplaties, tendent au desséchement, et se disposent par une conséquence de leur situation superficielle aussi bien que pour répondre à leur caractère de parties protectrices, en *plaques*, auxquelles Henle donne le nom de *pflaster épithélium* ou *pflaster-zellen* (*cellules en pavés*). Il y a dans ces faits toute une révolution de l'anatomie générale.... Ces vues sont grandes ; elles embrassent à la fois la théorie de la génération et celle de la nutrition, c'est-à-dire de la constitution intime des tissus animaux ; elles nous signalent l'analogie, le point de contact des deux règnes organiques, dont l'un débute par la cellule ou utricule, et l'autre par la vésicule ; formes identiques qui sont aussi celles de l'œuf, des graines polliniques, et même vraisemblablement de ce qu'on a nommé long-temps des zoospermes. »

M. le professeur *Wartmann* dépose le tableau suivant des observations météorologiques horaires faites au solstice d'hiver 1842, dans le cabinet de physique de l'Académie.

Observations météorologiques horaires faites au solstice d'hiver 1842, au cabinet de physique de l'Académie de Lausanne.

Déc. 21. heures.	barom. à 0°.		therm. extér.	hyg.	vents.	état du ciel	Remarques.
	mm.						
6	727	52	+10 56	88 ⁰	N.	nuageux	calme.
7	726	97	1 74	85	N.	nébuleux	idem.
8	727	25	2 12	87	N.	soleil	idem.
9	727	06	2 12	90	N.	éclaircies	idem.
10	727	02	2 82	89	S.	idem	idem.
11	726	50	3 58	85	E.	soleil	idem.
12	725	85	3 50	85	E.	éclaircies	idem.
1	725	50	4 70	82	E.	idem	idem.
2	725	35	4 66	81	S.	soleil	idem.
3	725	01	5 50	77	S.	couvert	idem.
4	724	89	4 26	76	N.	vapoureux	idem.
5	724	82	5 54	80	N.	clair	idem.
6	724	81	5 20	79	N.	idem	idem.
7	725	06	2 46	81	N.	idem	idem.
8	725	04	2 54	85	N.	idem	idem.
9	724	87	2 02	85	N.	idem	idem.
10	724	79	2 42	84	N.	idem	idem.
11	724	95	2 50	85	N.	idem	idem.
12	724	75	2 08	85	N.	idem	idem.
Déc. 22.							
1	724	45	+10 96	85 ⁰	N.	clair	calme.
2	724	75	1 94	82	N.	idem	idem.
3	724	75	1 92	82	N.	idem	idem.
4	724	47	1 92	82	N.	idem	idem.
5	724	28	1 94	82	N.	idem	idem.
6	724	50	1 94	88	N.	idem	idem.
7	724	50	2 16	88	N.	nébuleux	idem.
8	724	67	2 86	89	N.	vapoureux	idem.
9	724	56	2 92	90	N.	idem	idem.
10	724	46	5 54	89	S.	idem	idem.
11	724	50	4 40	87	S.	idem	idem.
12	725	50	4 64	85	S.	idem	idem.
1	725	02	4 80	85	S.	idem	idem.
2	722	90	4 98	85	S.	idem	idem.
3	722	41	5 12	87	E.	éclaircies	idem.
4	722	50	4 57	87	N.	idem	id. couch. magnif.
5	722	00	5 90	90	N.	idem	idem.
6	721	62	4 12	87	S.	couvert	idem.
7	721	45	4 22	85	N.	éclaircies	idem.
8	720	95	3 58	88	N.	clair	idem.
9	720	57	2 80	89	N.	idem	idem.
10	719	99	5 10	87	N.	idem	idem.

On nomme au scrutin secret deux membres qui, avec le Bureau de la Société, formeront le Comité de publication pendant l'année courante. Sont élus :

MM. Espérandieu, pasteur.

J. De la Harpe, doct.-méd.

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 1843.

Présidence de M. Hollard.

M. le docteur *M. Mayor* communique un nouveau cas d'amputation d'après sa nouvelle méthode. Il s'agissait de la vivisection d'un pied au-dessus des malléoles. Le succès a été complet.

M. le professeur *Wartmann* lit plusieurs parties d'un *Mémoire sur deux balances de construction nouvelle* douées d'une très-grande sensibilité. Elles sont destinées à mesurer non le poids de masses considérables, mais la différence des poids de masses fort légères. L'auteur décrit plus spécialement le second de ces instruments dont il présente un modèle construit d'après ses dessins par M^r. Noblet, à Genève. Les pièces principales qui le composent sont : 1°. un ressort d'acier trempé, plus ou moins fin, doré ou argenté par voie électro-chimique, auquel on a donné une forme de cône ou de paraboloïde de révolution ; 2°. une petite coupe dont la face inférieure fait l'office de miroir plan et qui est supportée par le ressort à l'aide de trois fils de cocon ; 3°. une lunette avec tirage et croisée de fils qui sert à apprécier les divisions d'une échelle fixée à la cage de la balance réfléchies par la coupe sous une charge nulle, puis sous celle du corps dont on veut connaître le poids.